Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 2 (1873)

Heft: 2

Artikel: Journal d'un jeune instituteur [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JOURNAL D'UN JEUNE INSTITUTEUR.

— Suite. —

Mercredi, 6 octobre. — Deo gratias. Il faut rendre grâces à Dieu de tout, même des maladies, comme celle qui vient de me clouer en chambre trois jours durant, et m'a empêché de commencer l'école samedi. Retard peu considérable, dont j'ai profité pour faire mon examen de conscience comme instituteur. Après douze mois de fonctions, au moment d'ouvrir ma seconde année d'école, il n'était pas pour moi sans intérêt et sans grande utilité pratique de revenir sur le passé, de faire la revue de mes actions, d'établir mon *bilan moral,* aussi important que le bilan financier, bouclant chez moi par un déficit, hélas!

Y a-t-il un solde débiteur aussi dans cette balance du bien et du mal que j'ai tâché d'établir quant à la manière dont j'ai rempli mes fonctions depuis le 8 octobre de l'année dernière?.... Si la droiture de l'intention suffit à racheter ou à excuser toutes les fautes, je dois m'estimer heureux; car je crois pouvoir me rendre le témoignage d'avoir toujours désiré le bien, d'avoir constamment cherché l'avantage moral et intellectuel de mes élèves. Mais, comme dit le Sage, « l'homme veut le bien et ne le fait pas; il hait le mal et il le fait. » Ça été le cas pour moi bien souvent. Combien de tort je me suis fait en violant, tant de fois, les règles de la retenue, de la prudence et de la sagesse chrétienne: en démentant par mon exemple les beaux préceptes de conduite que j'expliquais à mes élèves!

J'ai surtout à me reprocher, à l'école, mon inconstance, ma hauteur, mon peu de suite, l'inégalité d'humeur, la rudesse et l'impatience, toutes choses fâcheuses, déplorables dans l'œuvre de l'éducation, et qui me font dire bien souvent : « Oh! combien tu es encore indigne de ta haute vocation! combien tu étais peu préparé, peu formé, pour entrer en fonctions! » J'avais, oui, une dose presque suffisante de connaissances en grammaire, en histoire, en arithmétique, etc.; je savais la distinction à établir entre la méthode d'enseignement mutuel, et la méthode simultanée, ou individuelle, ou mixte, mais le type vrai du bon instituteur, du

père, de la mère : « Soyez père, ce n'est pas assez, soyez mère ; » mais les règles particulières de conduite à l'école, au dehors; mais les conseils de la sagesse, les devoirs de la piété, de l'humilité, de la douceur, les qualités de la prudence, le vrai cachet de la fermeté « qui n'est point la rigueur, ni la dureté, ni l'inflexibilité, » les heureux fruits de la patience, et surtout les prescriptions rigoureuses du bon exemple; mais sur tous ces points, où en étais-je? et que serais-je devenu si Dieu n'avait mis dans mon cœur une véritable affection pour l'enfance? L'amour sauve tout; celui de Jésus-Christ a sauvé le monde.

Au dehors, ma conduite a malheureusement justifié quelquefois la sanglante ironie de cette parole que j'entendis, avant mon entrée en fonctions, sortir un jour de la bouche d'un simple paysan : « *On nous envoie des enfants pour instituteurs.* » Que nous sommes, en effet, souvent enfants, alors qu'il faudrait être hommes! Oh! il y a là pour les jeunes instituteurs un écueil dangereux, où l'estime publique, le respect, la confiance peuvent facilement sombrer, et à jamais sombrer. La pensée de ces dangers, le sentiment de ma faiblesse, le souvenir de mes chutes passées, mon désir de devenir véritablement *bon instituteur*, tout cela m'a inspiré la résolution de ne fréquenter jamais que des compagnies sérieuses, d'éviter les sorties trop fréquentes, les soirées, les courses avec la jeunesse, les sociétés de jeux, en un mot tout ce qui pourrait me faire perdre la douce et religieuse gravité qui convient à mes devoirs et à mes fonctions. Cette gravité ne condamne pas le rire du sage et les distractions utiles. Elle défend seulement ce qui fait dire : « C'est un enfant. »

BIBLIOGRAPHIE.

La Raison contre la routine dans l'enseignement des langues, par C. Marcel, ancien consul de France, membre de la Société pour l'instruction élémentaire, etc.

Ce n'est pas la première fois que nous entretenons nos lecteurs de la nouvelle méthode que M. Marcel propose pour l'enseignement des langues. Nous en avons déjà donné, dans l'un des numéros du *Bulletin*, le compte-rendu qu'en a fait M. Cousin,